



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Rémunération des éleveurs bovins

Question au Gouvernement n° 2727

Texte de la question

RÉMUNÉRATION DES ÉLEVEURS BOVINS

M. le président. La parole est à Mme Géraldine Bannier.

Mme Géraldine Bannier. Monsieur le ministre de l'agriculture et de l'alimentation, à quelques jours de l'ouverture du salon de l'agriculture, je souhaite vous interroger, en leur nom, sur la rémunération des éleveurs bovins. En vingt ans, le prix de la viande de bœuf a augmenté de 70 % pour le consommateur et les charges pesant sur le producteur ont progressé de 50 %, tandis que le cours de la viande bovine, lui, ne croissait que de 20 %.

Mme Christine Pires Beaune. Merci EGALIM !

Mme Géraldine Bannier. Lors du premier bilan de l'application de la loi EGALIM – pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous – organisé dans mon département, à Laval, des éleveurs ont même indiqué que la fixation des prix ne tient presque plus compte du type de race bovine ou de la qualité des carcasses, notamment du classement E, U ou R – excellente, très bonne ou bonne.

Dans le cadre du plan de filière adopté en décembre dernier, les éleveurs se sont engagés à procéder à une montée en gamme, visant à faire passer la quantité de bœuf label rouge de 2 à 40 % des ventes. Toutefois, ils attendent de savoir le gain qui résultera pour eux de cette montée en gamme, qui entraîne des surcoûts.

M. Vincent Descoeur. C'est bien la question !

M. Fabrice Brun. Il faut leur garantir une valeur ajoutée !

Mme Géraldine Bannier. Si la loi EGALIM permet aux organisations de producteurs de peser davantage dans les négociations,...

M. David Habib. Comme chacun a pu le constater !

Mme Géraldine Bannier. ...pour la filière bovine, il apparaît que nombre d'entre elles n'ont pas l'indépendance nécessaire vis-à-vis des industriels et de la grande distribution.

M. David Habib. Bref, c'est un échec !

Mme Géraldine Bannier. Par ailleurs, tous les acteurs concernés ne jouent pas le jeu. Des producteurs, comme

Elroc 53, en Mayenne, mènent des tentatives intéressantes pour reprendre la main sur les marges issues de la transformation de la viande. Cet atelier de transformation met en relation directe les producteurs et les consommateurs, notamment les collectivités. Tout cela n'est pas facile.

Pourtant, quel Français voudrait en être réduit, un jour, à montrer à un enfant ce qu'est un bœuf sur un écran ou dans un magazine ?

L'égérie du salon de l'agriculture se nomme Idéale.

M. David Habib. Elle n'existe pas ?

Mme Géraldine Bannier. Cette vache charolaise est semblable à toutes celles qui font la beauté des paysages de campagne et entretiennent nos prairies sans pesticides.

Monsieur le ministre, comment inciter davantage les acteurs de l'agroalimentaire à mieux rémunérer les producteurs bovins ? Comment le Gouvernement accompagne-t-il les éleveurs dans leur quête d'un avenir plus équitable ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe MODEM. – M. Florian Bachelier applaudit également.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'agriculture et de l'alimentation.

M. Didier Guillaume, ministre de l'agriculture et de l'alimentation. Madame Bannier, vous avez raison : ne nous mentons pas, la situation de la filière bovine est très préoccupante, en particulier celle du bassin allaitant. Pourtant, il existe de très nombreuses raisons d'espérer.

D'abord, la Fédération nationale bovine s'organise. L'une des options consiste à mettre en place des organisations de producteurs et des associations d'organisations de producteurs.

M. André Chassaigne. Ce n'est pas suffisant !

M. Didier Guillaume, ministre. Ce n'est qu'ainsi que nous arriverons à massifier l'offre ; ce n'est qu'ainsi que les producteurs arriveront à vendre leur production au prix moyen et à peser dans les négociations avec leurs acheteurs, ce qui est très difficile pour un éleveur ou une petite coopérative négociant seul.

J'ai assisté, la semaine dernière, au congrès de la Fédération nationale bovine, au cours duquel ce sujet a été abordé. Nous allons aller de l'avant.

Un autre sujet est traité par le comité de suivi des négociations commerciales : faire en sorte que les acheteurs soient plus prégnants. À l'heure actuelle, 75 % de la viande de bœuf vendue en France est du steak haché, qui rémunère comme il rémunère. Nous devons – veuillez m'excuser d'entrer dans le détail – introduire la viande maturée d'origine française dans la restauration hors foyer, notamment dans les restaurants.

M. André Chassaigne. Et les accords de libre-échange ?

M. Didier Guillaume, ministre. Mesdames et messieurs les députés, il doit vous arriver d'aller au restaurant à Paris : 85 % d'entre eux ne servent pas de viande française !

M. David Habib. Tel n'est pas le cas à Biarritz !

M. Didier Guillaume, ministre. C'est absolument anormal.

M. André Chassaigne. Vous avez ouvert les frontières !

M. Sylvain Maillard. C'est la faute d'Hidalgo !

M. Didier Guillaume, ministre . Il faut changer cet état de fait.

Troisièmement, nous avons beaucoup travaillé au développement des exportations. Lors de son dernier voyage officiel en Chine, le Président de la République a invité de nombreux représentants de la filière à l'accompagner, de sorte que nos exportations de viande bovine en Chine sont passées de 100 à 1 000 tonnes.

M. André Chassaigne. Et combien à l'importation ?

M. Didier Guillaume, ministre . C'est une des solutions pour faire remonter les prix.

En tout état de cause, vous avez raison d'affirmer que la rémunération des éleveurs n'est pas à la hauteur et qu'elle doit s'améliorer. (*Applaudissements sur quelques bancs des groupes LaREM et MODEM.*)

M. Sylvain Maillard. Très bien !

Données clés

Auteur : [Mme Géraldine Bannier](#)

Circonscription : Mayenne (2^e circonscription) - Mouvement Démocrate et apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2727

Rubrique : Élevage

Ministère interrogé : Agriculture et alimentation

Ministère attributaire : Agriculture et alimentation

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 février 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [19 février 2020](#)